

L'ESSENTIEL DU BUDGET 2019

Finances p.4



© snowing/FreePik

Enfance & Jeunesse

**INSCRIPTIONS
SCOLAIRE,
PÉRISCOLAIRE
& EXTRASCOLAIRE**
RENTÉE 2019

Citoyenneté

**ÉLECTIONS
EUROPÉENNES**
+ **GUIDE DU
SAVOIR-VIVRE**
À FLEURY-SUR-ORNE

Habitat

**RÉNOVER SON
LOGEMENT POUR
DES ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**



L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE



LE GRAND DÉBAT NATIONAL

Dans le cadre du Grand Débat National initié par le Président de la République, deux réunions publiques ont été organisées et un cahier de doléances a été ouvert à l'Hôtel de Ville.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

LES RETRAITÉES & MÉDAILLÉS

Ce début d'année fut l'occasion de célébrer les agents partis en retraite récemment ainsi que les agents ayant reçu la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en récompense du nombre d'années effectuées au sein du service public. Encore félicitations aux retraitées : Mme Marie-Claire CAILLARD et Mme Paulette OSOUF et aux médaillés : Mme Isabelle JOLY, Mme Marylène LECORDIER, Mme Sylvie HUET, M. Thierry FUSEAU et M. Vincent PRÉVEL.



LES LOISIRS POUR TOUS

Durant les vacances de printemps, vous avez été nombreux à profiter des « Loisirs pour tous ». Ce fut l'occasion de partager des moments privilégiés et conviviaux entre fleurysiens, et de découvrir de nouveaux lieux et de nouvelles activités.



LE CCAPACC

Un collectif contre le projet d'allongement de la piste de l'aéroport de Caen-Carpiquet s'est constitué et s'est réuni le 27 mars à Fleury-sur-Orne. Une centaine de personnes était présente.

La prochaine réunion aura lieu à la salle des fêtes de Louvigny, le 14 mai 2019 à 20h30.



CHASSE AUX OEUFS ET UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Quelques courageux enfants ont déjoué les mauvaises conditions climatiques, pour se lancer à la recherche des œufs dispersés un peu partout sur le parc Pasteur. La « Chasse aux œufs » était organisée par l'association des parents d'élèves. La matinée s'est poursuivie par l'opération « une naissance, un arbre » organisée par la Ville pour célébrer la naissance des bébés nés en 2018 dans la commune.

ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} JANVIER AU 31 MARS 2019

NAISSANCES

DESCLOS Cylla . 11/01
BEKHTAOUI Aya . 16/01
GARNAVAULT Pablo . 31/01
ZAMI Eva . 20/02
CHAPLET Lison . 26/02
CAILLOUEY Margot . 05/03
GALLIS Erika . 12/03
CÉRÉ MUHIC Emir . 25/03

MARIAGES

TALMAR Cyril & LEFEVRE Manuel . 05/01
REITER Fernand & GIMENEZ Sandy . 09/02
CIRIANI Michel & CATTANÉO Géraldine . 23/02
GATEAUX Arnould & LACÉLARIÉ Cindy . 09/03
TARÉ Pierre & MONTEL Françoise . 16/03
DEHAMCHIA Yacine & ROBLIN Taylord . 23/03
FAVRE Jean-Luc & DIORÉ Mélanie . 30/03

DÉCÈS

LEPAGE Michel . 08/01
ENAUPT Pierrette (née GAREL) . 17/01
LECORDER Nicole (née PINÇON) . 21/01
DURAND Gilles . 25/01
BRUN Micheline (née AUVRAY) . 31/01
VIVIEN Jean-Claude . 03/02
TEISSÈDRE Andrée (née BOUTRAIS) . 05/02
DELACOUR Solange (née LESUEUR) . 10/02
HU Colette . 13/02
PALMA Serge . 17/02
ISABEL Jean . 21/02
GORGE Réjane (née RATTIER) . 27/02
LEPELTIER Eloïse . 27/02
CATHERINE Georges . 01/03
ALEMÂNY Vincent . 05/03
VILLEROY Marthe (née LUCAS) . 09/03
CARNET Jocelyne . 12/03
COFFIN Martine (née DUGOUCHET) . 22/03
ARROT Daniel . 24/03
RUFINO Thérèse (née LAVILLE) . 28/03
GUERRY Marguerite (née DUPONT) . 31/03



COMMÉMORATION DU 19 MARS

Le 19 mars est une journée nationale du souvenir du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. La commémoration s'est déroulée au monument aux morts, rue F. Mitterrand.



GALA DE BOXE ANGLAISE

Le Gala du 27 avril a été une réussite pour nos combattants fleurysiens avec 6 victoires sur 6 combats. Félicitations aux boxeurs et à toute l'équipe de l'organisation.



MARC LECERF
MAIRE
DE FLEURY-SUR-ORNE

**Vous pouvez rencontrer
votre maire, Marc LECERF,
sur rendez-vous au
02.31.35.73.19.**

Madame, Monsieur,
Chers amis Fleurysiens,

Dans quelques jours, le dimanche 26 mai, nous voterons pour les élections européennes (Attention ! Changement de lieu de vote à Fleury-sur-Orne) dans un contexte de défiance démocratique exprimée notamment par le mouvement des « gilets jaunes », et je sais les préoccupations qui sont les vôtres au travers de tous ceux d'entre vous que je reçois régulièrement. Quel que soit le sens de votre vote, je vous invite à participer à ce scrutin car le Parlement européen, au travers du dispositif législatif, réglementaire et normatif qu'il produit, joue un rôle crucial sur notre vie quotidienne.

En outre, vous découvrirez dans ce numéro 83 de notre journal d'informations municipales « le fleuryisien info », un dossier consacré à notre budget. Celui-ci illustre, comme vous pourrez le constater, la réussite de la gestion sérieuse, rigoureuse et ambitieuse que le conseil municipal met en œuvre depuis plusieurs années. Réalisé cette année encore sans emprunt, alors que les dotations de l'État n'en finissent plus de diminuer, ce budget renforce nos services à la population, porte les animations et les manifestations auxquelles vous participez tout au long de l'année, tout en permettant les investissements que nous réalisons pour préparer l'avenir.

Nous poursuivons notre développement avec le Tram qui desservira le quartier du collège Hawking (dont la rénovation aborde la dernière phase) et du foyer soleil à compter de la fin juillet. Les équipes de Keolis et de Twisto (150 à 200 emplois à terme) sont d'ores et déjà à pied d'œuvre, installées au Centre d'Exploitation et de Maintenance du Tramway (CEMT), situé lui aussi à côté à Fleury-sur-Orne.

La pouponnière départementale sera, elle aussi implantée dans le quartier, en face des résidences Inolya (anciennement Logipays) dont la rénovation se poursuit.

En matière de transport, la Liane 4 verra son itinéraire prolongé jusqu'au nouveau terminus Jean Vilar offrant une nouvelle correspondance soit vers la place Debussy à Ifs (laboratoire d'analyses médicales) soit vers le Tram.

En ce qui concerne l'écoquartier des Hauts de l'Orne, les indispensables études, travaux préparatoires et travaux publics vont prochainement aboutir au lancement de plusieurs programmes de logements particulièrement qualitatifs. Vous êtes nombreux à vous être déjà appropriés cette nouvelle partie de notre territoire en vous y promenant régulièrement.

En matière de développement économique, plusieurs implantations d'entreprises seront effectives dans les mois qui viennent, et les premières ont déjà commencé à sortir de terre, parfois de manière spectaculaire, comme vous avez pu le constater.

Dans chacun des dossiers évoqués ci-dessus, l'ensemble des acteurs porte une attention particulière à la transition énergétique et au respect de l'environnement. Nous pouvons également agir à titre personnel sur notre habitat (cf des éléments de rénovation thermique, page 12) ou sur nos modes de déplacement, c'est pourquoi le conseil municipal a récemment délibéré sur une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Un dernier mot à propos de ce journal qui comporte de nombreux articles que je vous invite à lire dans le détail. Ceux-ci annoncent ou relatent notre riche actualité fleurytienne, ils font le lien et assurent une approche plus harmonieuse de notre vie citoyenne. Aussi, je profite de ces lignes pour saluer le travail et l'engagement de tous ceux qui permettent que cela soit possible. Qu'ils en soient individuellement et collectivement remerciés.

Bonne lecture et à bientôt.

Votre maire,

ÉLECTIONS :
**CHANGEMENT D'ADRESSE
DES BUREAUX DE VOTE**
Dorénavant les bureaux de vote se situent à l'Espace Nicolas Oresme, 10 bis rue Serge Rouzière (à côté de la mairie). Voir page 10.

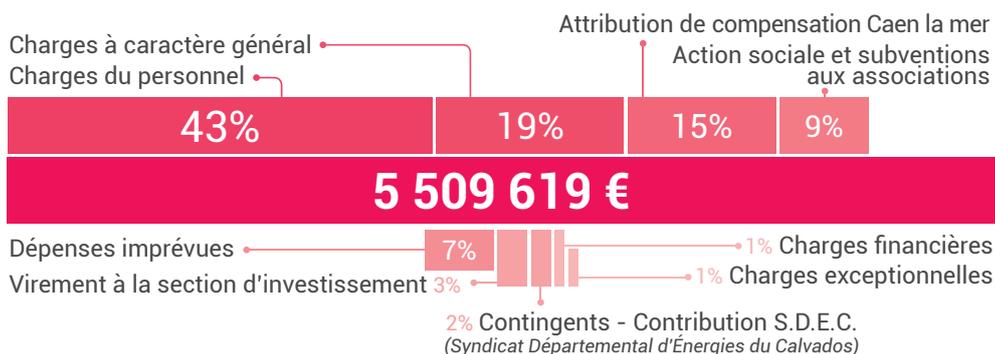


L'ESSENTIEL DU BUDGET 2019

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement retrace les opérations courantes qui reviennent chaque année.

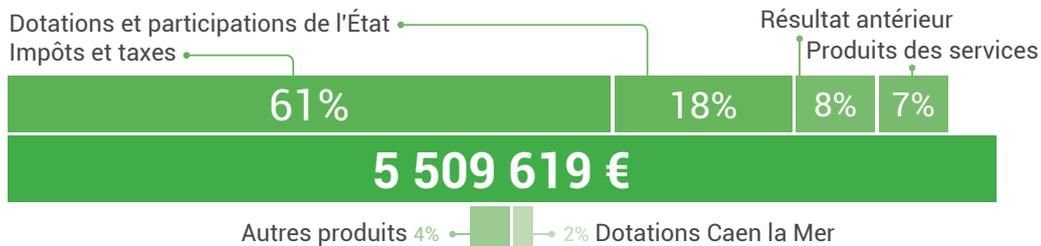
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
5 509 619 €



Comme en 2018, la commune poursuit ses efforts afin d'optimiser au maximum les dépenses de fonctionnement (+1.26%) avec une hausse inférieure à l'inflation (+1.85%).

L'augmentation des charges de personnel en 2019 correspond à la reprise par la collectivité des activités périscolaires confiées jusqu'en juillet 2018 à une structure extérieure.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
5 509 619 €



Pour l'année 2019, les dotations de l'État restent stables et le développement de notre commune permet, cette année encore et

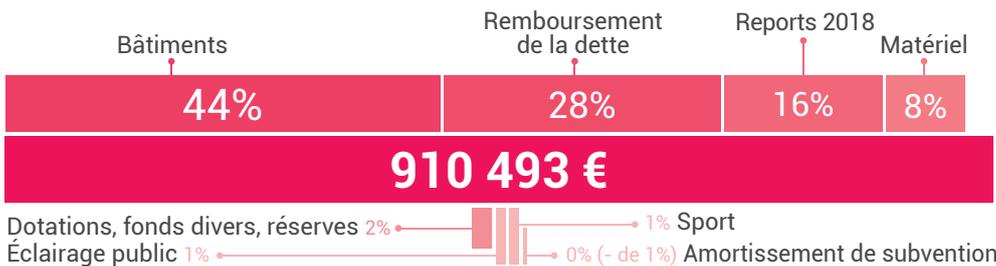
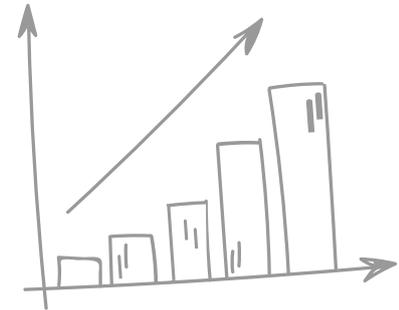
comme depuis une dizaine d'années, de ne pas augmenter les taux communaux.

LA SECTION D' INVESTISSEMENT

La section d'investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.



LES DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
910 493 €



QUESTION À MARC LECERF, MAIRE

En quoi le budget est-il bénéfique pour la commune ?

Nombreuses sont les actions qui préparent l'avenir. Rigoureux et ambitieux, notre budget en est l'exemple.

Nous fonctionnons dans un cadre financier particulièrement contraint alors que les dotations de l'État aux communes ne cessent de diminuer, passant en quelques années de 50 à 30% du budget fleuryzien.

Il existe deux parties dans le budget communal : le fonctionnement et l'investissement.

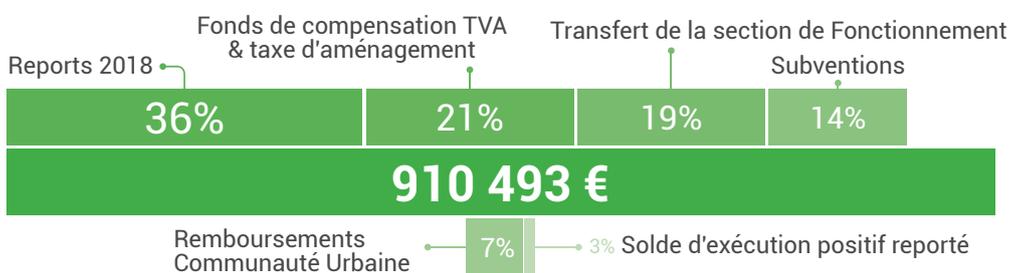
Le fonctionnement traite de toutes les actions que nous conduisons au quotidien dans les écoles, les services municipaux, les animations et manifestations, les activités sportives, ludiques et récréatives, l'entretien, la culture, l'action sociale, le cadre de vie, ... Toutes ces actions concourent à rendre la vie plus agréable à Fleury-sur-Orne et à souhaiter y vivre longtemps.

L'investissement regroupe les travaux importants de bâtiment et de voirie ainsi que toutes les infrastructures, c'est ici que porte notre effort pour préparer l'avenir. Il s'agit de permettre le développement de l'habitat comme celui des entreprises et de l'emploi, sans oublier la nécessaire présence de transport en commun et des capacités de déplacement de qualité.

Au regard des projets d'investissements à venir (notamment la future école maternelle) et afin d'augmenter les capacités d'emprunt de la collectivité

pour les financer, les dépenses d'investissement seront limitées aux dépenses de rénovation et d'aménagement des bâtiments.

LES RECETTES
D'INVESTISSEMENT
910 493 €



Cette année encore, aucun emprunt n'est prévu au budget. Et afin de réduire au maximum le coût des investissements, la commune sollicitera des subven-

tions auprès de ses partenaires institutionnels (Conseil Départemental, Conseil Régional, Ministères...).

LES TRAVAUX

TRAVAUX RÉALISÉS

BÂTIMENT & VOIRIE

- Vieille église : rejointement des murs. (Travaux en régie)
- Chemin des côteaux : sécurisation de la voie piétonne.

TRAVAUX EN COURS/À RÉALISER

BÂTIMENT

- Gymnase :
 - isolation des murs (1^{ère} tranche : 2019, 2^{ème} tranche 2020).
 - modification du système de chauffe (raccordement sur un réseau de chaleur).
 - modification du système électrique.

- Boxe : réhabilitation d'un bâtiment en salle de boxe, rue du Fier à bras.

VOIRIE

- Grande rue : terme de la deuxième tranche des travaux de réaménagement de la voirie, fin juin.

- Ferme Flambard : réfection de l'entrée de la ferme.



Vieille église

Chemin des côteaux

Grande rue

Salle de boxe

► Numérique

LE SITE WEB DE LA VILLE

A FÊTÉ SES 10 ANS !

Le 23 mars 2009, la Ville publiait la première version de son site web Fleurysurorne.fr. Depuis, 3827 articles d'actualité ont été publiés. La dixième version a été mise en ligne en début d'année.

Si Fleurysurorne.fr a pris tant d'importance et a connu un certain succès ces dernières années, c'est parce qu'il a su s'imposer comme le principal canal de communication pour nombre de fleurysiens. Par sa fréquentation, il est régulièrement le premier service public communal. Rappelons qu'il n'a pas été réalisé par une agence de communication mais par une équipe en interne. Un de ses principaux atouts est notamment son fil d'actualité qui se veut le reflet de la vie des acteurs fleurysiens. On y retrouve les annonces, les photos des événements qui se déroulent sur notre commune.

Fleurysurorne.fr a également été la première pierre de notre politique de développement des usages numériques sur la commune. Depuis d'autres services ont vu le jour : application mobile, Espace Public Numérique (EPN), wifi public autour de l'EPN, page Facebook, compte Twitter, alertes sms, paiement en ligne des services périscolaires, équipement de tablettes à l'école élémentaire,...

Ce service nous a incité à développer d'autres services. Nul doute qu'il continuera à le faire dans les prochains mois et les prochaines années.



fleurysurorne.fr

La Une du bulletin de mars 2009 annonçant l'ouverture du site Internet www.fleurysurorne.fr



LE DISPOSITIF SERVICE CIVIQUE

La Ville a accueilli cette année 4 services civiques : deux à l'Espace Public Numérique (E.P.N.) et deux au service éducation (C.L.A.S.).

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

La Ville souhaitant favoriser l'engagement de jeunes s'est inscrite dans ce dispositif. Si vous avez un projet que vous souhaiteriez mettre en place sur la commune et que vous répondez aux critères ci-dessus, ou si tout simplement vous souhaitez vous engager, n'hésitez pas à prendre contact.

Mairie de Fleury-sur-Orne
10 rue Serge Rouzière
mairie@fleury-sur-orne.fr | Tél. : 02.31.35.73.00



Visuels : © www.service-civique.gouv.fr

► Aînés

LE VOYAGE DES ANCIENS DÉCOUVERTE EN PAYS DE CAUX MERCREDI 12 JUIN | 7H45 > 19H15 | 64 ANS ET +

Le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville de Fleury-sur-Orne invitent les fleurysiens, âgés de 64 ans et plus, au voyage annuel. Au programme : **découverte de l'Abbaye du Valasse** à Gruchet le Valasse puis **visite guidée de l'atelier de textile à Bolbec**. Le déjeuner se fera dans **l'ancien réfectoire des moines de l'Abbaye du Valasse**.

DECOUVERTE EN PAYS DE CAUX

VOYAGE DES ANCIENS

Le C.C.A.S et la Ville de Fleury-sur-Orne invitent les fleurysiens âgés de 64 ans et plus au voyage annuel. Vous découvrirez l'Abbaye du Valasse à Gruchet le Valasse puis visiterez l'atelier de textile de Bolbec. Le déjeuner se fera dans l'ancien réfectoire des moines de l'Abbaye du Valasse.

Le 12 JUIN 2019
Départ 7 h 45 de la Mairie, retour 19 h 15

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
Du 6 mai
Au 17 mai 2019

Du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 17 h

Au C.C.A.S
17 bis rue Pasteur

Pièces à fournir :
Titre d'identité
justificatif de domicile

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DU 6 AU 17 MAI
auprès du CCAS, 17 bis rue Louis Pasteur :
lundi au vendredi de 13h30 à 17h.

Vous devez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Enfance & Jeunesse

LA FÊTE DE L'EUROPE

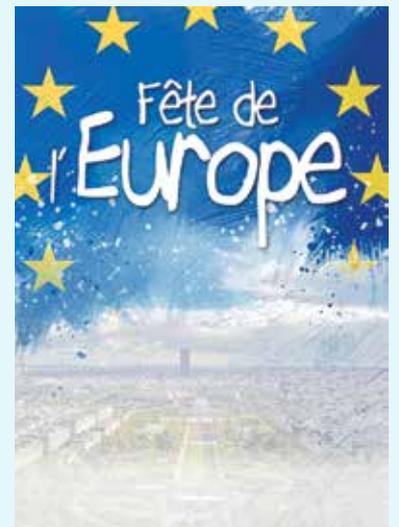
Trente-quatre collectivités de la communauté urbaine ont créé et participent à ce collectif « réseau jeunesse ». Ces communes de Caen la mer ont signé une charte scellant les principes et l'esprit du réseau. L'objectif du réseau est d'optimiser l'accompagnement auprès de la jeunesse. C'est l'opportunité de mettre en place un partenariat avec les communes voisines pour mutualiser des sorties, des projets et pour créer des rencontres entre jeunes, ainsi qu'entre directeurs et animateurs. Par exemple, cela permet d'organiser un séjour, un stage thématique, une rencontre inter centres... en mutualisant les coûts de transport ou d'hébergement.

Depuis quelques années déjà, les centres d'animations « Caen sud » se retrouvent autour d'une journée fêtant l'Europe. Cette année, les centres de Cormelles-le-Royal, Fleury-sur-Orne, Iffs, Saint-André-sur-Orne se retrouvent donc à Soliers avec un temps destiné aux enfants et un autre aux jeunes.

Depuis quelques années déjà, les centres d'animations « Caen sud » se retrouvent autour d'une journée fêtant l'Europe. Cette année, les centres de Cormelles-le-Royal, Fleury-sur-Orne, Iffs, Saint-André-sur-Orne se retrouvent donc à Soliers avec un temps destiné aux enfants et un autre aux jeunes.

■ **Le mercredi 15 mai, 125 enfants se retrouveront au Bois de l'an 2000 à Soliers pour un grand jeu d'enquête par équipe** pour trouver « qui a volé les pièces de la collection européenne exposées à Soliers lors de la fête de l'Europe ? »

■ **Le vendredi 17 mai, 50 jeunes se retrouveront pour une soirée conviviale** à Soliers. Le repas sera préparé par les jeunes des différentes structures, chacune étant chargée de représenter un pays européen. Un quizz musical puis un rallye permettront aux jeunes de partager leurs connaissances de l'Europe.



LES INSCRIPTIONS SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE & EXTRASCOLAIRE / RENTRÉE 2019 PETITE SECTION, COURS PRÉPARATOIRE ET NOUVEAUX ARRIVANTS

L'INSCRIPTION SCOLAIRE SE DÉROULE EN 2 ÉTAPES

1 L'INSCRIPTION EN MAIRIE

Vous pouvez venir inscrire votre enfant à la mairie (10 rue Serge Rouzière), quand vous le souhaitez aux horaires d'ouverture (Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h, le vendredi) et le samedi de 9h à 12h).

Vous devez vous munir :

- du livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant,
- d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

Pour les enfants n'habitant pas la commune, il est obligatoire de remplir une demande de dérogation à demander à la mairie de Fleury-sur-Orne.

Pour étudier l'inscription d'un enfant de moins de 3 ans, vous devez rencontrer la maire adjointe aux affaires scolaires sur rendez-vous au 02.31.35.73.00.



2 L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE PETITE SECTION & NOUVEAUX ARRIVANTS

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE COURS PRÉPARATOIRE & NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous devez prendre rendez-vous :

Pour l'école maternelle, avec la directrice Mme COUSIN au 02.31.82.37.57.

Pour l'école élémentaire, avec le directeur M. DAUPHIN au 02.31.52.11.19.

Vous devez vous munir :

- de la fiche d'inscription donnée en mairie,
- du carnet de santé de l'enfant,
- du certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école.



L'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

RESTAURANT, GARDERIE, TRANSPORT ET CENTRE D'ANIMATION

L'inscription aux services périscolaires et extrascolaires est indépendante de l'inscription aux écoles, vous devez réinscrire votre enfant tous les ans.



L'INSCRIPTION EN MAIRIE

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles, courant du mois de mai, en mairie.

Pour inscrire votre enfant, **vous devez vous présenter à la mairie, lors des dates de permanences, muni du dossier rempli, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et de l'attestation de quotient CAF.**

Permanences : **Mercredis 19 et 26 juin de 14h à 16h30.**
Samedis 15 et 22 juin de 9h à 11h30.

Aucun dossier ne sera accepté :

- en dehors des jours et des horaires de permanences ;
- si tous les documents demandés ne sont pas fournis ;
- si les factures en cours ne sont pas soldées.

L'INSCRIPTION EN LIGNE PAR LE PORTAIL FAMILLE

Vous pouvez inscrire, votre enfant aux services périscolaires et extrascolaires par le portail famille du **samedi 15 juin au dimanche 30 juin 2019 au plus tard.**

Accès au portail, explications et procédure : fleury-sur-orne.fr > Services en ligne > Portail famille et paiements en ligne ou dans la rubrique Liens rapides > Portail famille

- Si pour l'année 2018-2019, vous aviez déjà un compte sur le portail, vous devrez seulement inscrire votre enfant aux activités.
- Si vous n'avez pas de compte ou que vous n'avez jamais utilisé nos services, vous devrez créer un compte d'accès au portail, intégrer votre enfant et l'inscrire aux activités.

Aucun dossier ne sera accepté :

- si tous les documents demandés ne sont pas fournis ;
- si les factures en cours ne sont pas soldées.

LES VACANCES AVEC LE CENTRE D'ANIMATION

Depuis septembre 2018, le centre d'animation est géré par la mairie, ouvert aux enfants de 3 à 11 ans (centre de loisirs) et aux adolescents de 11 ans à 17 ans (Projet jeunes). Il s'agit d'un lieu d'échange de rencontre, de jeux et d'expression tout en favorisant la vie en collectivité et l'émergence de projets et la découverte d'activités.



Ainsi, une soixantaine d'enfants et une douzaine d'adolescents bénéficient régulièrement du centre d'animation **tous les mercredis et pendant les vacances scolaires**, ce qui représente **189 enfants et jeunes différents**. Pendant les vacances de printemps, les animations étaient placées sous le thème de la magie, les enfants ont pu créer des costumes et des baguettes magiques, apprendre quelques tours de magie et jouer avec Harry Potter et Merlin l'enchanteur. En fin de vacances, les enfants ont présenté un magnifique spectacle de magie aux parents.



Le centre d'animation, **c'est aussi des stages thématiques et des sorties**. Un stage de danse urbaine pendant les vacances d'automne et un stage de magie pendant les vacances de printemps ont été proposés par des intervenants spécialistes dans leur domaine. Depuis le début d'année, les enfants et/ou les jeunes ont pu aller au Parc de la Sauvagette à Lanquetot (Seine Maritime), au château et au Musée des automates à Falaise, à Alligator Bay à Beauvoir (Manche), au parcours sportif Ninja Warrior à Hérouville Saint-Clair, à Festyland à Bretteville-sur-Odon...



L'été prochain, le centre d'animation proposera un accueil de loisirs aux enfants et aux adolescents, à Fleury-sur-Orne mais aussi quelques mini camps. Cette année encore, nous travaillerons avec lfs, pour accueillir les enfants pendant la période creuse (du 5 au 16 août).

Votre enfant souhaite venir au centre d'animation cet été, pensez à l'inscrire dès maintenant sur le portail ou pendant les permanences.

INSCRIPTION AU CENTRE D'ANIMATION

L'inscription au centre d'animation se passe en deux temps :

1. L'inscription administrative est commune aux Services Péri et Extra scolaires, elle se fait pour l'année scolaire (2019/2020) auprès de la mairie. Vous devez prévoir dès maintenant l'inscription de votre enfant pour la prochaine rentrée. Possible tout au long de l'année, à partir de septembre elle est cependant soumise aux places disponibles.

2. La réservation du service est à faire au minimum une semaine avant le début de période :

- **par le biais du portail famille** fleury-sur-orne.fr/portail-famille,
- **par mail** periscolaire@fleury-sur-orne.fr,
- **ou directement à la mairie** 10 rue Serge Rouzière.

Vous pouvez dès l'inscription administrative réserver toutes les périodes de présence de votre enfant. Les modifications de présence restent possibles jusqu'à 48h avant le jour.

LA BIBLIOTHÈQUE DES TOUT-PETITS

Dès le plus jeune âge, il est important que l'objet livre soit manipulé et découvert par l'enfant pour lui donner le goût de la lecture. Lire des livres à son enfant permet également de partager un moment de complicité.

UN LARGE CHOIX DE DOCUMENTS

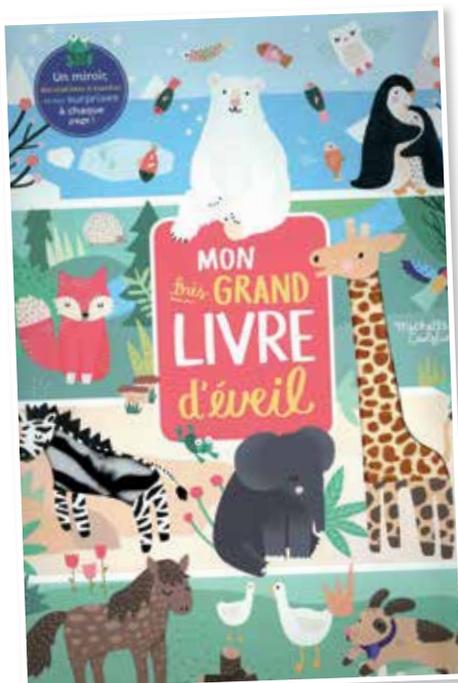
La bibliothèque propose gratuitement un large choix de documents pour les tout-petits : albums cartonnés, imagiers, premiers documentaires et comptines.

L'OPÉRATION « UNE NAISSANCE, UN LIVRE »

Nous renouvelons l'opération « une naissance, un livre » qui consiste à offrir à chaque famille, pour toute nouvelle naissance, un album cartonné et une bibliographie présentant nos coups de cœur.

DES SÉANCES BÉBÉ-LECTEUR

La bibliothèque propose également des séances bébé-lecteur une fois par mois. Cet accueil, réservé aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles, permet de découvrir des histoires et des comptines autour d'un tapis.



307 LIVRES POUR LES 0-3 ANS À LA BIBLIOTHÈQUE !

Bibliothèque Municipale
Pauline Roland
20 rue François Mitterrand
Tél. 02.31.84.31.94

Ouverture :
Mardi - 16h30 > 19h
Mercredi - 10h > 12h30 & 14h > 18h
Jeudi - 14h > 18h
Vendredi - 16h30 > 19h
Samedi - 10h > 12h30

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

26 MAI 2019

Les élections européennes prévues le dimanche 26 mai 2019 permettront de désigner les représentants de la France au Parlement Européen. Ces députés auront la tâche de bâtir, ces 5 prochaines années, les textes de lois appliqués par les États de l'Union Européenne.

LES BUREAUX : ADRESSE ET HORAIRES

Dorénavant les bureaux de vote se situent à l'Esplanade Nicolas Oresme, 10 bis rue Serge Rouzière (à côté de la mairie). Ils seront ouverts de 8h à 18h.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour voter, vous devez vous présenter dans le bureau indiqué sur votre carte électorale, munis **obligatoirement** d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) en cours de validité, ainsi que de votre carte électorale.

LA PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui. La démarche est à effectuer au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile.

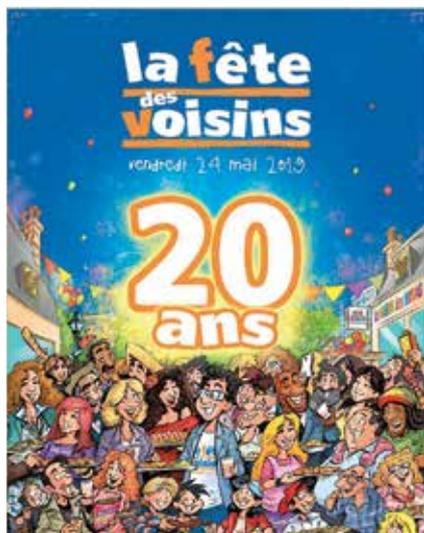
EN CAS DE PERTE OU D'OUBLI DE LA CARTE ÉLECTORALE

En cas de perte ou d'oubli de votre carte électorale, vous devrez vous rendre au bureau du secrétariat pour le signaler. Un justificatif vous sera alors remis qui vous permettra d'aller directement voter.



LA FÊTE DES VOISINS

VENDREDI 24 MAI



La « fête des voisins » est un moment de convivialité que la ville souhaite partager avec vous. Comme chaque année, nous vous proposons des tracts pour inviter vos voisins et un ensemble d'accessoires (t-shirts, ballons, nappes, gobelets etc.) pour vous amuser.

Dans la limite des stocks disponibles.

Réservation obligatoire au 02.31.34.01.29.

SÉJOUR EN ALLEMAGNE

LES 25 ANS DU JUMELAGE DU 30 MAI AU 2 JUIN



Dans le cadre des échanges avec nos amis allemands, l'AJFW se rend du 30 mai au 2 juin 2019 à Waldbüttelbrunn pour fêter les 25 ans du jumelage.

Le programme est chargé avec une journée dans la famille d'accueil puis la découverte du village des décorations de Noël, la visite d'une station thermale, une fête de la bière, balade dans la grande forêt, promenade en bateau sur la rivière Main qui traverse Wurtzbourg et soirée officielle et festive le samedi soir.

Départ de Fleury-sur-Orne, le mercredi 29 mai vers 20h45 pour une arrivée le jeudi matin vers 9h. Retour vers la Normandie, le dimanche matin vers 9h. Le déplacement se fait en bus grand confort.

Il reste quelques places disponibles. Si vous êtes intéressés par cet échange, vous pouvez contacter la Présidente Yveline HUBERT au 06.08.43.05.84 pour avoir plus d'informations.

DISTRIBUTION DE COMPOST

La ville organise une distribution gratuite de compost pour les fleurysiens, en partenariat avec Caen la mer et le Syvedac, **le mercredi 15 mai, de 13h30 à 16h et le vendredi 17 mai, de 9h à 12h** sur le site des anciennes champignonnières (au carrefour de la rue F. Mitterrand et du chemin des côteaux).

Si vous êtes intéressés, il vous suffit de vous présenter, **muni d'un justificatif de domicile.**

Attention le compost n'est plus fourni dans des sacs. Vous devez amener un contenant.



PARCELLES DE JARDINS FAMILIAUX

L'association des Jardins Familiaux informe que des parcelles de jardins sont libres.

Si vous souhaitez bénéficier d'une parcelle, veuillez envoyer un courrier à :

Mme la Présidente de l'association des Jardins Familiaux
Mairie,
10, rue Serge Rouzière
14123 Fleury-sur-Orne

POUR MIEUX S'ENTENDRE JE RESPECTE LES AUTRES

- **Je veille à limiter au strict minimum les nuisances sonores.** Un aboiement continu, de la musique trop forte, des pétards et pièces d'artifices... sont des nuisances sonores à proscrire.
- Par respect et mesure d'hygiène, **je ne crache pas** dans les lieux publics, dans la rue, ni sur le trottoir.
- **Je respecte les horaires de vie de chacun.** Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (perceuses, tondeuses à gazon, etc.) doivent être effectués suivant des horaires :

- Du lundi au vendredi inclus : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

- **J'évite tout tapage** devant l'entrée des immeubles et sous les fenêtres.
- **J'emploie les formules de courtoisie** « Bonjour, s'il vous plait, merci et au revoir » pour instaurer un dialogue et créer des liens de solidarité et de confiance.
- **J'accepte les différences pour mieux apprendre des autres.**



JE SUIS PARENT

L'autorité parentale : des droits et des obligations.

En tant que parent, j'ai le droit et le devoir :

- d'avoir la garde de mes enfants ;
- de les surveiller ;
- de les protéger physiquement et psychologiquement ;
- de veiller à leur sécurité et à leur santé ;
- de les éduquer ;
- de les nourrir.

JE RESPECTE LES MASSIFS DE FLEURS, LES PELOUSES ET LES ESPACES PUBLICS

- **Je ne piétine pas les espaces verts et je n'arrache pas les plantations.**
- **Je ne circule pas sur les pelouses** (vélo, scooter, quad...).
- Plus globalement, **je respecte l'environnement** qui m'entoure.
- **J'entretiens les espaces situés devant ma propriété** conformément à la loi : je balaie la neige, je balaie les feuilles et j'arrache les mauvaises herbes.
- **J'entretiens ma haie** et je veille à ce qu'elle ne touche pas de fils conducteurs aériens (électricité, télécom, éclairage public).
- **Je n'allume pas de feu.** Les feux de plein air, l'utilisation de barbecue ou autre dispositif de cuisson sont interdits sur les voies publiques ou privées ouvertes à la circulation publique et espaces publics. Dans les jardins et espaces privés, la fumée générée par ce feu ne doit pas troubler le voisinage.



MES ANIMAUX SONT SOUS MA RESPONSABILITÉ

- Afin de respecter le cadre de vie des habitants et la propreté de la ville, **je ramasse les déjections de mon chien.**
- **Je ne laisse pas mon chien se promener tout seul.** Un chien doit toujours être accompagné et être tenu en laisse. Chacun doit appliquer les règles correspondantes à la catégorie de son chien (port de la muselière,...) : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits
- **Je veille à ce qu'il ne gêne pas le voisinage** par ses bruits ou par son comportement.
- **Je ne nourris pas les animaux errants** (chats ou pigeons), cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.



AU VOLANT AUSSI, JE SUIS RESPONSABLE

- En conduisant mon véhicule, **j'adopte une attitude courtoise et calme, je respecte le code de la route.**
- **Je ne me gare pas sur les places réservées aux personnes handicapées.**
- **Je respecte les passages piétons.** Je ne me gare pas en double file. Je ne me gare pas sur les trottoirs. Je ne me gare pas devant les portes et les accès de livraison.
- **Je suis vigilant aux abords des écoles.** Je pense à la sécurité des autres et à celle de ceux que je transporte.

JE TRIE ET JE PRÉSERVE MON ENVIRONNEMENT

- **Je ne jette rien par terre,** ni papiers gras, ni détritux, ni mégots, ni canettes.
- **Je place mes sacs poubelle dans les bacs réservés à cet effet.** Je sors mes conteneurs aux dates de ramassage des ordures ménagères à des horaires adaptés et je n'oublie pas de les rentrer.
- **Je respecte les consignes de tri.**
- **Je dépose mes déchets recyclables dans les bacs prévus à cet effet.**

- **Les déchets ne pouvant pas être jetés dans les ordures ménagères ou triés pour le recyclage, sont considérés comme des encombrants.** Les jours de collecte doivent impérativement être respectés. En dehors de ces collectes, je dois déposer mes encombrants à la déchetterie de Fleury-sur-Orne, rue des Carriers.
- **Le dépôt de déchets, sur la voie publique est strictement interdit,** en dehors des conditions fixées pour le ramassage.



- Mercredi 15 mai & Vendredi 17 mai**
FÊTE DE L'EUROPE
 Au programme: enquête et soirée conviviale. (Voir page 7).
- Mercredi 15 mai & Vendredi 17 mai**
DISTRIBUTION DE COMPOST
 Distribution gratuite de compost.
 Le 15 mai de 13h30 à 16h et le 17 mai de 9h à 12h.
Vous devez présenter un justificatif de domicile et venir avec un contenant pour le compost. (Voir page 10).
- Mercredi 22 mai**
LE CRI DES MINUSCULES
 17h30 | Espace Oresme | 3 > 6 ans | Gratuit
 Conte musical et visuel par la Compagnie *Ne dites pas non, vous avez souri* (Caen)
Une plasticienne, deux musiciens s'accordent en image et en son. Ils vont raconter la curiosité, l'amour, la création. L'univers est onirique, le spectateur est happé par la multitude des propositions visuelles et sonores. Un spectacle généreux et inventif : les enfants adorent !
- Vendredi 24 mai**
LA FÊTE DES VOISINS
 Pour participer à ce moment de convivialité, la ville met à disposition des t-shirts, ballons, nappes, gobelets, tracts etc. *Dans la limite des stocks disponibles.*
Réservation obligatoire 02.31.34.01.29. (Voir page 10).
- Samedi 8 juin**
RENDEZ-VOUS CONTE !
 10h30 | Bibliothèque | Gratuit
 Des histoires autour de la famille seront racontées : la grande sœur, le petit frère, le bébé, la maman...
Réservation conseillée 02.31.84.31.94.
- Mercredi 12 juin**
VOYAGE DES ANCIENS
DÉCOUVERTE EN PAYS DE CAUX
 Départ 7h45 de la Mairie, retour 19h15 | 64 ans et +
 Le C.C.A.S et la Ville de Fleury-sur-Orne invitent les fleurysiens âgés de 64 ans et plus au voyage annuel.
 (Voir page 7).
Inscription obligatoire du 6 au 17 mai auprès du CCAS, 17 bis rue Louis Pasteur : lundi au vendredi de 13h30 à 17h.
Vous devez fournir avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
- Vendredi 28 juin**
FÊTE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
 École J. Goueslard | Gratuit
 Spectacle et repas coopératif.
- Dimanche 23 juin**
FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE
 9h > 13h | École Maternelle | Gratuit
- Mardi 25 juin**
CONCERT D'ÉTÉ DE L'ESPACE MUSICAL
 18h > 20h30 | Espace Musical (rue F. Mitterrand)
 Plein air | Gratuit
- 15, 19, 22 et 26 juin**
INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES
 L'inscription aux services périscolaires et extrascolaires est indépendante de l'inscription aux écoles. Vous devez réinscrire votre enfant tous les ans. (Voir page 8).
- Juillet > Août**
ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ
 Tout l'été, les services de la ville vous proposeront des activités pour amuser les petits comme les grands.
Le programme complet sera distribué dans les boîtes aux lettres et disponible sur le site fleury-sur-orne.fr, au mois de juin.

Agenda et programmes complets sur fleury-sur-orne.fr

RÉNOVER SON LOGEMENT POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

■ Actuellement la Communauté urbaine élabore son **futur Programme local de l'Habitat (PLH)**. Ce document définit les grandes orientations en matière d'habitat pour répondre aux besoins des habitants.

- il couvrira la période 2019-2024 et concernera les 50 communes de Caen la mer.
- ce PLH aura notamment pour enjeu la rénovation des logements existants.

La rénovation d'un logement ancien permet :

- D'améliorer le confort du logement ;
- De réduire ses factures énergétiques ;
- De valoriser son bien immobilier ;
- D'adapter son logement au vieillissement ou au handicap.

■ **Vous souhaitez engager des travaux de rénovation de votre logement ? La Maison de l'Habitat de Caen la mer vous renseigne sur les aides existantes !**

(Crédit d'impôt de l'État, Éco-prêt à taux zéro, mais aussi aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) de la Région Normandie ou des fournisseurs d'énergie...).

■ **La Maison de l'Habitat** est le lieu d'information au public de Caen la mer, neutre et gratuit, sur les questions liées au logement et à l'habitat.

Une équipe vous accueille tous les jours, sans rendez-vous, au 16 rue Rosa Parks à Caen (siège de Caen la mer). Coordonnées et horaires ci-dessous.

- Vous bénéficierez d'un premier conseil et vous serez orientés vers les bons interlocuteurs (**opérateurs agréés par l'Agence Nationale de l'Habitat ou Espace Info Energie**), suivant vos conditions de ressources et la nature de votre projet.
- Avant votre venue, pensez à vous munir de votre Revenu fiscal de référence (avis d'imposition de l'année en cours).
- Plus d'informations sur le site de la Maison de l'Habitat : maisonhabitat.caenlamer.fr, rubrique *Amélioration et rénovation*.

■ **Caen la mer a également engagé un programme d'actions en faveur de la transition énergétique pour diminuer les consommations d'énergie sur le territoire et sensibiliser les habitants.**

Parmi ces actions, l'**opération « Docteur Watt »** a été lancée en février 2018 en partenariat avec Enercoop.

- Objectifs : **accompagner les familles volontaires dans un programme de maîtrise de l'énergie de leur logement, afin d'alléger leurs factures d'électricité.**
- Ce programme inclut 2 sessions de formation aux économies d'énergie : « les formations Docteur Watt » dispensées par Enercoop (fournisseur français d'électricité d'origine 100% renouvelable).
- **Formation Gratuite pour les habitants de Caen la mer.**
- La 1^{ère} session lancée en février 2018 a réuni près de 90 personnes. Au terme de la formation, le potentiel d'économie d'énergie a pu être estimé, par les habitants volontaires, à environ 100 € par foyer, sur une année.
- **Courant 2019, d'autres sessions auront lieu sur Caen la mer.**
- Si vous souhaitez déjà vous inscrire, contactez Mathieu LEROUX, animateur transition énergétique à Caen la mer : m.leroux@caenlamer.fr



La Maison de l'Habitat
 16 rue Rosa Parks, Caen
 Tél.: 02.31.38.31.38

Du lundi au jeudi :
 9h > 12h30 & 13h30 > 17h
 Vendredi : 10h > 12h30 & 13h30 > 16h

Coupon Exprimez-vous !

Si vous souhaitez recevoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas de laisser votre nom et vos coordonnées.

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les projets locaux.
 À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne | Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

